

## FAIRE BATTRE EN RETRAITE BORNE, MACRON ET LE MEDEF !

*C'est donc mardi que Borne doit mettre les dernières paroles sur la ritournelle gouvernementale et patronale qu'on connaît déjà par cœur depuis des mois concernant l'avenir de nos retraites. Le suspense est quand même de plus en plus éventé.*

*L'âge légal de la retraite sera-t-il repoussé « seulement » à 64 ans, car « 65 ans n'est pas un totem » ? Y aura-t-il aussi une généralisation de l'allongement de la durée de la cotisation à 43 ans bien avant 2035 (déjà prévus par la loi Touraine pour les générations nées après 1973) ? Le gouvernement aura-t-il recours au 49.3 ?*

### Tant de questions pour une seule réponse : c'est NON !

Non, les caisses de retraite ne sont pas déficitaires. Elles étaient excédentaires de 2,6 milliards d'euros en 2021 et de 3,7 milliards d'euros en 2022. Non, rien n'assure qu'elles le seront en 2032, car nos luttes collectives pourraient faire inverser la tendance de la politique de l'État, qui réalise tellement d'économies sur l'ensemble des salaires des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers qu'il creuse le déficit des caisses. Et non, même un déficit annoncé pour 2032 de 17 milliards, ne serait pas « abyssal », car il ne représenterait que 5 % d'un budget global de 330 milliards pour les caisses de retraite. En augmentant les salaires de 5 %, ce serait automatiquement comblé !

### Pourquoi tant de mensonges et d'acharnement depuis des décennies ?

Augmenter l'âge légal du départ à la retraite, c'est accroître le « chômage des seniors », qui auront de moins en moins de droits, seront pauvres et toucheront une retraite amoindrie, si les difficultés de leur vie ne les ont pas tués avant. Augmenter le nombre d'annuités nécessaires pour une retraite à taux plein, c'est baisser

la pension de ceux qui partent quand même à l'âge légal. Cela vise à diminuer les dépenses des caisses de retraite, tout en permettant aux fonds de pension privés de drainer l'épargne de ceux qui ont des salaires suffisants pour mettre de côté. C'est une façon de diminuer la part de la classe ouvrière dans le revenu national, augmentant mécaniquement d'autant celle de la bourgeoisie. Alors quand c'est Ciotti, le chef de LR, qui annonce vouloir contribuer à « atténuer la brutalité de la réforme », il y a de quoi s'inquiéter !

### L'inquiétude peut changer de camp !

La « réforme » devait être annoncée mi-décembre, déjà bien plus tard que prévu : les grèves dans les raffineries en septembre ont perturbé le calendrier gouvernemental. Puis nouveau report à ce mardi, pour une présentation du projet de loi au conseil des ministres le 23 janvier, afin que Borne puisse avoir le soutien de la droite et éviter le 49.3... peut-être ! Autant de reports sont surtout symptomatiques de la fébrilité du gouvernement qui sait que non seulement son projet de loi est très impopulaire, mais qu'il n'est soutenu à l'heure actuelle par aucune organisation syndicale... et que le mécontentement social contre la vie chère et les salaires de misère est déjà tellement grand que tout pourrait s'embraser. D'après un sondage Ifop daté du 4 janvier, 52 % des personnes interrogées souhaitent que la France connaisse dans les prochains mois une explosion sociale !

Alors soufflons sur la braise partout, sur nos lieux de travail et d'études, discutons de la nécessité d'un mouvement d'ensemble, d'un plan de bataille pour gagner, sans qu'aucune de nos forces ne soit dispersée par les logiques boutiquières des directions syndicales. Participons à toutes les initiatives de mobilisation qui auront lieu, notamment la manifestation du 21 janvier à Paris appelée par les organisations de jeunesse.

Regroupons-nous en assemblées générales, rejoignons celles et ceux qui sont en grève pour de meilleurs salaires ou des embauches. Salaires, retraites, conditions de travail, il faut que ça pète, ça ne peut plus durer !

## **Nos congés, c'est quand on veut**

La direction a décrété qu'il faudrait poser nos congés de cette année en une seule fois. Pour nous, il est impossible de prévoir ce que nous allons faire un an à l'avance. Ce serait soi disant plus simple pour La Poste: mais nous ne sommes pas à sa libre disposition !

Pas de raison d'être pressés de poser tous nos congés. Et si la direction nous met la pression, il faudra monter la voir tous ensemble.

## **Nouvelle gamme de restructurations**

La Poste a expliqué dans les médias qu'elle a supprimé le timbre rouge car plus personne ne s'en servait vraiment. Mais elle cache le fait qu'elle a tout dégradé en supprimant 30 000 emplois en quatre ans. Elle ne dit pas non plus que le nombre de colis a explosé et ses profits aussi : 2 milliards d'euros en 2021 !

Des associations d'usagers et des syndicats ont dénoncé son projet de ne plus assurer les tournées quotidiennes. La Poste tente de démentir en assurant qu'elle ne supprimera pas de facteurs... Mais nous savons tous que c'est faux et les usagers ne se font pas d'illusions non plus.

Face à cette violente attaque, il va falloir une réponse collective : discuter, se coordonner entre collègues, pour que La Poste ne mette personne dehors et ne nous impose pas encore des reculs.

## **Le tri dans les emplois**

Avec le timbre rouge, La Poste supprime les équipes de nuit dans les centres de tri. Pour les collègues, c'est une perte de salaire significative, de l'ordre de 300 euros, et des suppressions d'emplois à venir.

Dans plusieurs centres, notamment à Bordeaux et Lille, les collègues se mobilisent par des grèves et débrayages. Face à cette nouvelle attaque de La Poste, nous sommes tous concernés.

## **De quoi y voir rouge**

Dans sa « nouvelle gamme courrier », pour envoyer un courrier rapidement (en J+2), La Poste a créé le timbre turquoise. Prétendant qu'il sera « suivi » (alors qu'il va passer avec le courrier ordinaire), ce timbre sera deux fois plus cher, à près de 3 euros.

En tout cas, La Poste a du suivi dans les idées pour gratter des sous aux usagers.

## **Par ici la galette**

La direction va nous servir la galette, mais elle n'a pas bien compris : ce n'est pas celle à la frangipane que nous voulons partager, mais celle des profits de La Poste.

## **Amazon prime, option licenciements**

18 000 suppressions de postes partout dans le monde : Amazon vient d'annoncer le plan de licenciements le plus massif de son histoire.

Après avoir enrichi ses actionnaires à hauteur de milliards de dollars pendant des années, l'entreprise fait payer cash aux salariés le moindre ralentissement de l'activité. Le capitalisme « 2.0 » n'a pas changé de système d'exploitation qui traite les travailleurs comme des kleenex

## **Les salariés du transport en grève**

Depuis le 3 janvier, environ 200 des presque 400 salariés du réseau de bus d'Évry, les TICE, sont en grève reconductible illimitée. Ils revendiquent 12 % d'augmentation de salaire pour rattraper l'inflation. Ils ont refusé une première offre de 3,75 % de la part de la direction et continuent la grève.

Ce n'est que la dernière en date d'une série de grèves dans les transports ces derniers mois, contre l'inflation, l'ouverture à la concurrence et l'augmentation du temps de travail.

Simultanément, les conducteurs de deux entreprises du transport inter-urbain en Isère ont eux aussi entamé un mouvement de grève.

De l'Isère à l'Essonne, la lutte des travailleurs du transport est celle de tous les travailleurs !

## **Chlordécone : un non-lieu scandaleux**

Deux juges d'instruction viennent de prononcer un non-lieu dans l'affaire du chlordécone aux Antilles. Ce pesticide a été utilisé dans les bananeraies jusqu'en 1993 sur dérogation ministérielle, alors que l'Organisation mondiale de la santé l'avait classé cancérigène possible dès 1979. Plus de 90 % de la population de Martinique et de Guadeloupe est contaminée et ces îles présentent un taux d'incidence du cancer de la prostate parmi les plus élevés au monde.

L'État colonial français doit reconnaître sa responsabilité, indemniser les victimes et se donner tous les moyens d'effacer les traces de cette pollution criminelle. La plainte déposée en 2006 pour « empoisonnement » et « mise en danger de la vie d'autrui », ne peut pas et ne doit pas rester sans réponse. Les associations de victimes ont décidé de faire appel.

[convergencesrevolutionnaires.org](http://convergencesrevolutionnaires.org)  
[nouveaupartianticapitaliste.fr](http://nouveaupartianticapitaliste.fr)



@npaetincelle



@convergencesrevolutionnaires

